

Deuxième tranche de travaux pour le syndicat Haute-Vallée

Le Sou, le Cougaing, le Rébenty, le fleuve Aude et le Bousquet réhabilités.



Des travaux spectaculaires qui demandent la dextérité et l'adresse des conducteurs d'engin qui prennent des risques. Photo Guillaume.

Dans le cadre de la prévention des inondations, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude, présidé par Pierre Bardiès lance sa deuxième tranche de travaux de restauration de cours d'eau.

Les objectifs de la structure sont de désencombrer les cours d'eau, de favoriser

l'écoulement et d'équilibrer les différentes strates végétales, sur les cours d'eau retenus.

L'objectif secondaire est de rendre plus acceptable l'aspect du cours d'eau en retirant dans la mesure du possible, les éléments polluants qui jalonnent les rivières (carcasse de voiture, gravats, etc).

Au total, pas moins de 17 km seront restaurés.

Les rivières concernées pour cette tranche sont : le Sou, le Cougaing, le Rébenty, le fleuve Aude sur sa partie non domaniale et le Bousquet.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise TFMM de Belvis. Le suivi des travaux est assuré par MM. Decarcin, de la

DDAF, et Fages du Smmar (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et Rivières).

Le Siah HVA assure ainsi la continuité de ses travaux, entrepris depuis maintenant deux ans. L'opération se réalise avec une déclaration d'intérêt général et une information auprès des propriétaires riverains.